

Etienne Buraud – « DJ Tété »

www.etienneburaud.fr / [insta : tdj.tete_etienneburaud](https://www.instagram.com/tj.tete_etienneburaud) / www.youtube.com/@TDJ-Tete / [fb : www.facebook.com/eburaud](https://www.facebook.com/eburaud)

CONTRAT DE PRESTATION DJ DE TANGO - DJ Tété (Etienne Buraud)

Entre les soussignés :

1. Le Client

Nom : Etienne BURAUD

Adresse : 33, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 94140, Alfortville

Email : etienne.buraud@gmail.com

Téléphone : 06.09.38.21.34

2. Le Prestataire

Nom : [Ton Nom]

Nom d'artiste : [Ton Nom de DJ ou pseudonyme]

Adresse : [Ton Adresse]

Email : [Ton Email]

Téléphone : [Ton Téléphone]

Objet du Contrat :

Le présent contrat a pour objet la prestation de services de DJ de tango lors de [Nom de l'Événement] organisé par le Client, qui se déroulera le [Date] à [Lieu de l'événement].

1. Description de la prestation :

Le Prestataire s'engage à fournir les services suivants :

- Animation musicale en tant que DJ de tango pour une durée de [préciser la durée] entre [préciser les horaires].
- Mise à disposition du matériel nécessaire à la diffusion de la musique, incluant une table de mixage et la connectique adaptée.

2. Conditions financières :

Le Client s'engage à rémunérer le Prestataire comme suit :

- Montant total de la prestation : [Montant en euros].
- Solde intégral à régler le jour de l'événement : [Montant restant en euros].

3. Obligations du Prestataire :

- Fournir une prestation musicale de qualité conforme aux attentes du Client.
- Respecter les horaires convenus pour la prestation.
- S'assurer que le matériel fourni est en bon état de fonctionnement.

Etienne Buraud – « DJ Tété »

www.etienneburaud.fr / [insta : tj.tete_etienneburaud](https://www.instagram.com/tj.tete_etienneburaud) / www.youtube.com/@TDJ-Tete / [fb : www.facebook.com/eburaud](https://www.facebook.com/eburaud)

4. Obligations du Client :

- Employer le Pseudonyme « DJ Tété (Etienne Buraud) » écrit ainsi dans toutes ses communications
- Fournir un accès adéquat à la salle ou au lieu de l'événement pour l'installation du matériel.
- S'assurer que le lieu dispose de l'équipement nécessaire pour connecter et utiliser le matériel du DJ (prise de courant, système sonore adéquat, etc.).

5. Annulation :

En cas d'annulation de la part du Client, les conditions suivantes s'appliquent :

- Annulation plus de [7] jours avant l'événement : aucun remboursement
- Annulation moins de [7] jours avant l'événement : 50% du paiement prévu..

6. Propriété intellectuelle :

Le Client reconnaît que les sélections musicales et le mixage sont la propriété du Prestataire, et qu'aucune reproduction ou diffusion ne pourra être faite sans son consentement préalable.

7. Confidentialité :

Les informations échangées entre les parties dans le cadre de ce contrat resteront confidentielles.

8. Loi applicable et litiges :

Le présent contrat est régi par la législation française. En cas de litige, les parties s'engagent à tenter de résoudre le différend amiablement avant d'envisager toute action judiciaire.

Fait à [lieu], le [date]

Le Client :

Signature : _____

Le Prestataire :

Signature : _____